

Avis voté en plénière du 15 janvier 2014

## Les zones franches urbaines

## Déclaration du groupe de l'agriculture

Le dispositif est présenté de manière précise et documentée dans un rapport qui restera un document de référence.

Tout comme c'est le cas pour les zones de revitalisation rurales, il nous semble tout à fait indispensable de consacrer, pour certaines zones de notre territoire, des mesures spécifiques répondant aux enjeux d'un développement économique. En ce sens, il nous apparaît essentiel de mettre l'accent sur toutes les mesures permettant de dynamiser l'emploi.

Tous les outils qui permettent de créer et de pérenniser des emplois sont des outils au service de la vitalité d'un territoire. Pour le groupe de l'agriculture, c'est l'angle essentiel à privilégier.

Le bilan détaillé dressé par le rapport nous a permis de mieux comprendre la nécessité de revoir le dispositif mais a également conforté l'absolue nécessité de son existence. Nous approuvons donc la mise en place d'un dispositif ZFU refondé.

Nous partageons notamment tout ce qui permettra d'améliorer la gouvernance pour parvenir à une plus grande efficacité et un meilleur ciblage des mesures. Nous souhaitons également, comme vous le préconisez, un renforcement des partenariats entre les différents acteurs sur le terrain. Lorsque le dispositif est connu et partagé, il fonctionne mieux.

Dans le même esprit, il nous semble fondamental de mieux rassembler les entreprises et les habitants autour des besoins du marché de l'emploi local. Mieux comprendre les exigences des entreprises, faire connaître les potentialités des habitants, adapter le suivi et la formation des demandeurs d'emploi sont tout à fait indispensables.

Le groupe a souhaité insister sur la préconisation appelant à une simplification du dispositif. Ce toilettage permettra une meilleure connaissance des mesures et une application plus efficace.

Le groupe de l'agriculture s'est prononcé en faveur de l'avis.